

Châtillon, avril 2025

Bulletin municipal N°02

COMMUNICATION OFFICIELLE DE LA MUNICIPALITÉ DE CHÂTILLON

NOUVEAU SITE INTERNET

Le nouveau site internet de la commune est en ligne.
www.chatillon.ch

Vous pouvez dès à présent réserver les salles communales directement depuis le site.

Celui-ci est encore perfectible et d'autres éléments y seront ajoutés au fur et à mesure du temps. Pour ce faire, nous sommes à votre écoute pour toute remarque et/ou amélioration à apporter au site internet.



TONTE ET AUTRES NUISANCES SONORES, BRUITS

Avec l'arrivée des beaux jours, nous rappelons les horaires autorisés pour les travaux bruyants selon article 44 al.1 du règlement communal de la police locale :

L'utilisation des tondeuses à gazon à moteur, des motoculteurs, des tronçonneuses et de tout autre moteur bruyant est **interdite** le **dimanche** et les **jours fériés**, les **autres jours** de **12h à 13h** et de **20h à 8h**, le **samedi dès 18h**.

Ainsi que l'article 42 : Sont interdits tous les actes de natures à troubler la tranquillité et le repos public, soit de jour, soit de nuit.

Conseil communal

PLAN D'AMÉNAGEMENT LOCAL (PAL)

Le projet a été soumis aux différents services cantonaux pour l'examen préalable. Celui-ci nous est venu en retour pour des corrections.

À la suite des diverses remarques reçues, il a été mis au propre et transmis une nouvelle fois au Canton en ce début de mois.

Dès leur approbation, il pourra être mis en dépôt public puis présenté en assemblée communale pour validation.

Conseil communal

PROJET DE TRAVERSÉE DU VILLAGE

L'étude du projet arrive à bout touchant. La quasi-totalité des riverains concernés par le projet ont été rencontrés afin de parler des spécificités propres à leurs parcelles.

Les prochaines étapes sont la présentation du projet au service des communes afin de pouvoir voter l'investissement par les urnes après le dépôt public d'un plan spécial.

Avant cela, une **séance d'information** est prévue le **24 juin à 20h00** à la salle communale.

Nous vous encourageons à venir à cette rencontre qui exposera l'entièreté du projet.

Conseil communal

COMMISSION DES OUVRAGES COLLECTIFS

Nous avons le plaisir de vous informer que le conseil communal a nommé M. Bertrand Mittempergher à la commission des ouvrages collectifs afin de la compléter. Nous le félicitons et le remercions pour son engagement et lui souhaitons le meilleur dans ce nouveau mandat.

Conseil communal

ASSEMBLÉE COMMUNALE

Nous vous préavisons que l'assemblée communale dite des comptes est planifiée pour le **mercredi 11 juin à 20h00** à la salle communale.

L'ordre du jour sera annoncé ultérieurement.

Conseil communal

SLOW-UP

NOUS RECHERCHONS DES BÉNÉVOLES

Vous pouvez cette année encore participer activement à cette journée de mobilité douce pour aider à différentes tâches durant la manifestation : montage et/ou démontage des stands, ou durant la manifestation. Les organisateurs mettent tout en œuvre afin que cette journée se déroule en toute convivialité et partage villageois.

N'hésitez pas à vous annoncer auprès de Monsieur Sébastien Domont au 078 604 93 32 ou à son adresse sebastien.domont@chatillon.ch

Merci par avance de votre soutien.

Le comité du slow-up

INTERDICTION DE CIRCULER

Depuis quelque temps, il a été constaté une augmentation du trafic automobile dans la rue des Places, qui plus est, à des vitesses inadaptées.

Nous vous rappelons que cette rue, qui est étroite, n'est autorisée qu'aux riverains et visiteurs de ceux-ci.

Nous vous prions d'emprunter la route de Courrendlin qui est la voie normale d'entrée et de sortie du village.



Le conseil communal

INFORMATION DES CFF

Ligne de Bâle

La ligne ferroviaire entre Laufon et Aesch sera entièrement fermée du 26 avril au 28 septembre 2025. Des offres alternatives ont été élaborées afin de ne pas engorger le trafic routier par les déplacements individuels :

Bus de remplacements :

- Un bus direct circulera quatre fois par heure entre Laufon et Aesch, sans arrêt intermédiaire.
- Un autre bus effectuera le même trajet avec des arrêts à Zwingen, Grellingen et Duggingen.

Adaptation du réseau RER : Entre Aesch et Bâle, le RER circulera toutes les 15 minutes, mais le trajet sera prolongé de 15 à 30 minutes.

Itinéraires alternatifs et décalages d'heures : Les voyageurs se rendant de Bâle sont appelés à prendre un autre itinéraire ou à adapter leurs déplacements en dehors des heures de pointes.

AGENDA 2025

- **SDEC** 26 avril 2025 à 9h00 : matinée d'entretien à la Côtatte suivie d'un apéritif et du repas offert aux participants
- **Contes en musique (SDEC)** 30 mai 2025 à 19h00 dans la grange chez l'Isidore (famille Mittempergher).
- **Mérites sportifs et culturels** 6 juin 2025
- **Fête du village** 7-8 juin 2025
- **Assemblée communale** 11 juin 2025 à 20h00, salle communale
- **Séance d'information Traversée du village** 24 juin 2025 à 20h00, salle communale

SOIRÉE DE CONTES EN MUSIQUE

La SDEC, vous convie à partager un moment culturel et convivial dans la grange " **Chez l'Isidore** " (Rue de la Chenale 1, accès par la Rue Principale),

le vendredi **30 mai 2025**, à **19h00**,

Si le terroir m'était conté...

une proposition de Florence Reber-Mittempergher (conteuse) & Maxime Bridonneau (accordéoniste).

A leur suite embarquez-vous pour un voyage au cœur du Jura, terre propice aux légendes qui se tissent à l'ombre des montagnes et des forêts ...

Cette présentation, d'une durée de 65 minutes, s'adresse à un public de 10-110 ans.

Celle-ci sera suivie d'un apéritif.

Info: terroir.conte@gmail.com / 032 423 24 04

Le comité de la SDEC

